

**TRANSFERT PROVENANT D'UN REER OU D'UN FERR DANS UN AUTRE REER OU FERR APRÈS RUPTURE DU MARIAGE OU DE L'UNION DE FAIT**

- Le rentier et son époux, ex-époux, conjoint de fait ou ancien conjoint de fait pourraient devoir payer de l'impôt sur un montant important si le transfert des biens n'est pas fait selon une ordonnance ou un jugement d'un tribunal compétent ou un accord écrit de séparation. Le transfert doit être fait directement d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) non échu ou d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) du rentier au REER ou au FERR de l'époux, ex-époux, conjoint de fait ou ancien conjoint de fait du rentier duquel il vit séparément.
- Annexe une copie de l'ordonnance, du jugement ou de l'accord écrit de séparation seulement si vous ne pouvez pas obtenir la signature de l'époux ou du conjoint de fait.
- Cochez les cases appropriées et lisez les instructions et les définitions au verso.

**Partie I – Rentier**

\_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_ Numéro d'assurance sociale \_\_\_\_\_ Numéro de téléphone \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_

**Section A – Origine du transfert**

Je suis le rentier du REER non échu. \_\_\_\_\_ Numéro et nom du régime individuel \_\_\_\_\_  
 Je suis le rentier du FERR. \_\_\_\_\_ Numéro et nom du fonds individuel \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Nom de l'émetteur du REER ou du FERR \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_

**Section B – Montant à transférer**

Je demande le transfert direct de \_\_\_\_\_ \$, montant qui représente tous les biens du REER ou du FERR mentionné à la section A.  
 Je demande le transfert direct de \_\_\_\_\_ % des biens du REER ou du FERR mentionné à la section A.  
 Je demande le transfert direct de \_\_\_\_\_ \$ des biens du REER ou du FERR mentionné à la section A.

**Section C – Destination du transfert**

Je demande le transfert direct des biens du REER ou du FERR mentionné ci-dessus au REER ou au FERR de mon époux, ex-époux, conjoint de fait ou ancien conjoint de fait.

\_\_\_\_\_ Nom de l'émetteur du REER ou du FERR \_\_\_\_\_ Numéro et nom du régime ou du fonds individuel \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Nom de l'époux, ex-époux, conjoint de fait ou ancien conjoint de fait \_\_\_\_\_ Numéro d'assurance sociale \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_ Signature du rentier \_\_\_\_\_ ou  Lettre ci-jointe pour la signature du rentier

**Partie II – Cessionnaire**

1. Nous acceptons le transfert direct demandé ci-dessus. Lorsque nous recevrons les biens, nous les porterons au crédit  du REER ou  du FERR de l'époux, ex-époux, conjoint de fait ou ancien conjoint de fait mentionné à la section C de la partie I. Le REER ou le FERR est conforme ou sera conforme au modèle suivant :

\_\_\_\_\_ Numéro et nom du modèle de régime ou de fonds \_\_\_\_\_ Nous vérifierons l'identification du régime ou du fonds figurant à la section C de la partie I et, s'il y a lieu, nous ajouterons ou corrigerons des renseignements.

2. Le régime ou le fonds est enregistré selon la *Loi de l'impôt sur le revenu* ou nous en demanderons l'enregistrement selon la circulaire d'information 72-22 ou 78-18.

\_\_\_\_\_ Nom du cessionnaire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_ Signature de la personne autorisée \_\_\_\_\_ Titre ou fonction \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_ Signature de l'époux, ex-époux, conjoint de fait ou ancien conjoint de fait \_\_\_\_\_ ou  Lettre ci-jointe pour la contresignature de l'époux, ex-époux, conjoint de fait ou ancien conjoint de fait

**Partie III – Cédant : Remettez au rentier mentionné à la section A de la partie I un feuillet T4RSP ou un feuillet T4RIF pour le montant transféré**

1. Nous avons transféré \_\_\_\_\_ \$ du REER ou du FERR du rentier qui est mentionné à la section A de la partie I au cessionnaire qui est mentionné à la section C de la partie I.

\_\_\_\_\_ Date du transfert \_\_\_\_\_

2. La valeur des biens dans le REER ou le FERR du rentier, immédiatement avant le transfert, était de \_\_\_\_\_ \$.

3. Le transfert se fait-il d'un « FERR admissible » selon la définition au verso?  Oui  Non  Sans objet

Les renseignements fournis dans cette partie sont, à notre connaissance, exacts et complets.

\_\_\_\_\_ Nom du cédant \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_ Signature de la personne autorisée \_\_\_\_\_ Titre ou fonction \_\_\_\_\_

**Partie IV – Réception par le cessionnaire : Ne remettez pas au rentier un reçu d'impôt pour le montant transféré**

Nous avons reçu \_\_\_\_\_ \$ que nous porterons au crédit du compte de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Nom de l'époux, ex-époux, conjoint de fait ou ancien conjoint de fait \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Nom du cessionnaire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_ Signature de la personne autorisée \_\_\_\_\_ Titre ou fonction \_\_\_\_\_

## Instructions

### Qui peut remplir ce formulaire?

Si vous êtes l'émetteur d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) non échu ou d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), vous pouvez remplir ce formulaire pour effectuer un transfert direct d'une partie ou de la totalité des biens du REER ou du FERR d'un rentier dans un REER ou un FERR de l'époux, ex-époux, conjoint de fait ou ancien conjoint de fait du rentier, selon une ordonnance ou un jugement d'un tribunal compétent ou un accord écrit de séparation.

### Qui remplit ce formulaire?

Partie I – Le rentier qui demande le transfert remplit et signe la partie I. Si le cédant remplit la partie I pour le rentier, il doit joindre une copie de la lettre signée par le rentier dans laquelle ce dernier demande le transfert. Cette lettre tient lieu de signature. Si le cédant ne peut pas fournir les renseignements concernant le REER ou le FERR de l'époux, ex-époux, conjoint de fait ou ancien conjoint de fait, le cessionnaire peut remplir la section C de la partie I.

Partie II – Le cessionnaire remplit et signe la partie II, et l'époux, ex-époux, conjoint de fait ou ancien conjoint de fait du rentier la contresigne. Le cessionnaire peut annexer une lettre signée par l'époux, ex-époux, conjoint de fait ou ancien conjoint de fait. Cette lettre tient lieu de contresignature pour l'attestation.

Partie III – Le cédant remplit et signe la partie III.

Partie IV – Le cessionnaire remplit et signe la partie IV.

### Remarque

Le rentier n'a pas à présenter l'ordonnance du tribunal ou l'accord de séparation à l'émetteur. Cependant, le rentier doit fournir ce document (dans une enveloppe scellée ou non, à son gré) au cédant.

### Quelles sont les exigences de déclaration?

Aucun individu n'a à inclure dans son revenu le montant directement transféré dans l'année du transfert. Le cédant doit cependant déclarer ce montant sur un feuillet T4RSP ou T4RIF émis au rentier mentionné à la section A de la partie I. Le cessionnaire ne doit pas remettre de reçu pour la déduction du montant directement transféré, parce qu'aucun individu ne peut déduire ce montant.

## Définitions

**Cédant** – Personne qui émet le régime, la rente ou le fonds duquel les biens sont transférés.

**Cessionnaire** – Personne qui émet le régime, la rente ou le fonds auquel les biens sont transférés.

**Émetteur du FERR** – Personne décrite au paragraphe 146.3(1), avec qui un rentier a conclu un arrangement qui est un FERR.

**Émetteur du REER** – Personne décrite au paragraphe 146(1), avec qui un rentier a conclu un contrat ou un arrangement qui est un REER.

**Époux ou conjoint de fait** – Vous trouverez la définition de ces expressions dans la plupart des brochures et des guides que nous publions.

**FERR admissible** – FERR établi avant 1993 auquel aucun bien n'a été transféré ou versé après 1992, ou FERR établi après 1992, qui contient seulement des biens transférés d'un FERR admissible.

**Numéro du régime individuel ou numéro du fonds individuel** – Numéro du compte, du contrat, du certificat, ou tout autre numéro d'identification attribué par l'émetteur du REER ou du FERR.

**Rentier** – Personne qui a le droit de recevoir des paiements d'un REER ou d'un FERR.

Les renvois législatifs sont tirés de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Si vous avez des questions sur ce formulaire, communiquez avec votre bureau des services fiscaux.